

1. ÉTAT DE SANTÉ

1.1. Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance a continué d'augmenter considérablement dans les pays de l'OCDE, reflétant une forte baisse des taux de mortalité à tous les âges. Ces gains de longévité peuvent être attribués à un certain nombre de facteurs, notamment à l'élévation des niveaux de vie, à l'amélioration de l'hygiène de vie et du niveau d'éducation mais aussi à un meilleur accès à des services de santé de qualité. D'autres facteurs, tels que l'amélioration de l'alimentation, des conditions sanitaires et du logement, jouent également un rôle, en particulier dans les pays dont l'économie est en phase de développement (OCDE, 2004c).

L'espérance de vie à la naissance pour l'ensemble de la population dans les pays de l'OCDE était en moyenne de 79 ans en 2007, soit un gain de plus de dix années par rapport à 1960 (graphique 1.1.1). Dans un tiers des pays de l'OCDE, elle était de plus de 80 ans en 2007. Le pays qui affichait l'espérance de vie la plus élevée était le Japon avec une espérance de vie de 82.6 ans pour l'ensemble de sa population (hommes et femmes). À l'autre extrémité de l'échelle, c'est en Turquie (suivie de la Hongrie) qu'elle était la plus faible. Mais si en Hongrie l'espérance de vie a augmenté dans des proportions modestes depuis 1960, en Turquie elle a fortement progressé permettant au pays de rattraper rapidement la moyenne de l'OCDE (OCDE et Banque mondiale, 2008). Au cours des dix dernières années, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de trois ans ou plus en Corée, en Turquie, en Irlande et au Portugal.

L'écart d'espérance de vie entre les sexes était de 5.6 ans en moyenne dans les pays de l'OCDE en 2007, avec une espérance de vie de 76.2 ans pour les hommes et de 81.8 ans pour les femmes (graphique 1.1.2). Entre 1960 et 2007, cet écart a augmenté d'environ une demi-année en moyenne. Ce résultat masque cependant des évolutions différentes entre les premières décennies et les décennies ultérieures. Dans de nombreux pays, l'écart d'espérance de vie entre les sexes s'est fortement creusé dans les années 60 et 70, pour se resserrer au cours des 25 dernières années, reflétant une progression plus rapide de l'espérance de vie des hommes dans la plupart des pays de l'OCDE. Ce resserrement plus récent de l'écart de l'espérance de vie entre hommes et femmes peut être attribué, du moins en partie, à la diminution des écarts hommes et femmes sur le plan des comportements à risque (tels que la consommation de tabac) ainsi qu'à une forte baisse des taux de mortalité liés aux maladies cardiovasculaires chez les hommes.

Un revenu national (mesuré par le PIB par habitant) élevé s'accompagne généralement d'une espérance de vie à la naissance plus grande, même si la relation est moins étroite aux niveaux de revenu national les plus hauts

(graphique 1.1.3). On note également des différences d'espérance de vie notables entre des pays de l'OCDE qui ont le même revenu par habitant. Le Japon et l'Espagne ont des espérances de vie plus élevées que ne le laisserait penser leur PIB par habitant et le phénomène est inverse aux États-Unis, au Danemark et en Hongrie.

Le graphique 1.1.4 montre la relation existant entre l'espérance de vie à la naissance et les dépenses de santé par habitant dans les pays de l'OCDE. Des dépenses de santé par habitant relativement élevées s'accompagnent généralement d'une espérance de vie à la naissance plus grande, même si cette relation tend à être moins nette dans les pays où les dépenses de santé par habitant sont les plus élevées. Ici encore, le Japon et l'Espagne affichent des espérances de vie relativement élevées par rapport à leur niveau de dépenses de santé, et les États-Unis, le Danemark et la Hongrie des espérances de vie relativement basses.

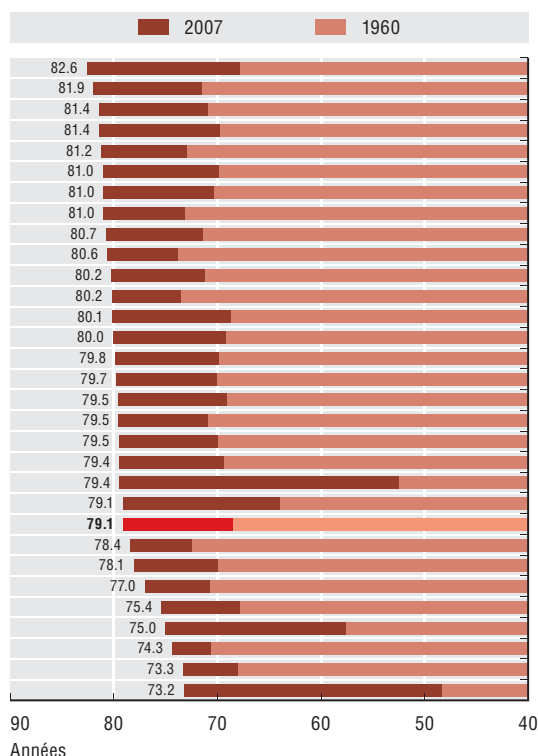
Les variations du PIB par habitant peuvent influencer à la fois sur l'espérance de vie et sur les dépenses de santé par habitant. Beaucoup d'autres facteurs en dehors du revenu national et des dépenses totales de santé peuvent aussi expliquer les différences d'espérance de vie entre les pays.

Définition et écarts

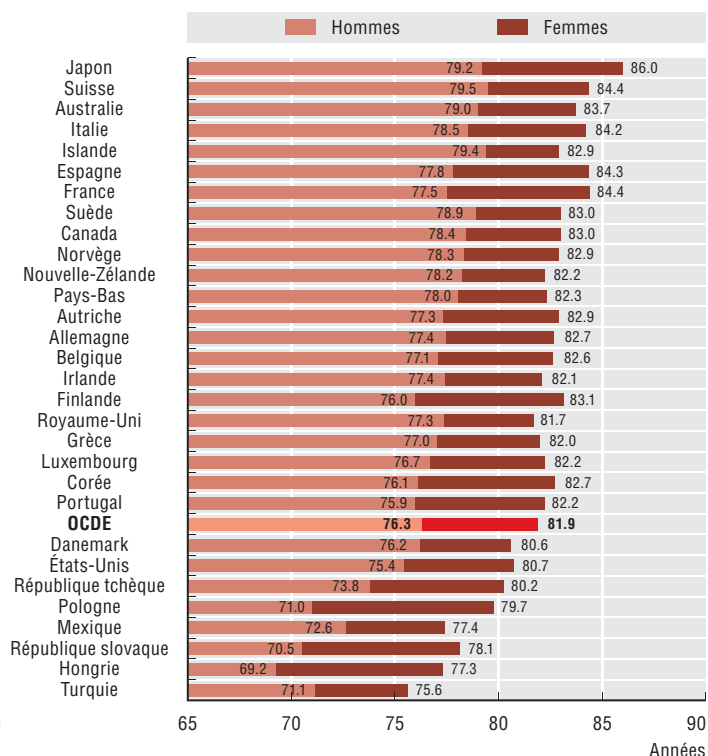
L'espérance de vie mesure le nombre moyen d'années qu'une personne peut espérer vivre, sur la base d'un ensemble donné de taux de mortalité par âge. Cependant, les taux de mortalité par âge effectifs d'une cohorte de naissance donnée ne peuvent pas être connus à l'avance. Si les taux de mortalité par âge diminuent (comme cela a été le cas au cours des dernières décennies dans les pays de l'OCDE), la durée de vie effective des individus sera supérieure à l'espérance de vie calculée avec les taux de mortalité actuels.

Chaque pays calcule l'espérance de vie de sa population selon des méthodologies qui peuvent varier quelque peu d'un pays à l'autre. Ces différences de méthodologie peuvent altérer la comparabilité des estimations fournies par les pays car, en fonction de la méthode, l'espérance de vie calculée d'un pays peut varier d'une fraction d'année. L'espérance de vie à la naissance pour l'ensemble de la population, est calculée par le Secrétariat de l'OCDE, pour tous les pays, en prenant la moyenne non pondérée de l'espérance de vie des hommes et des femmes.

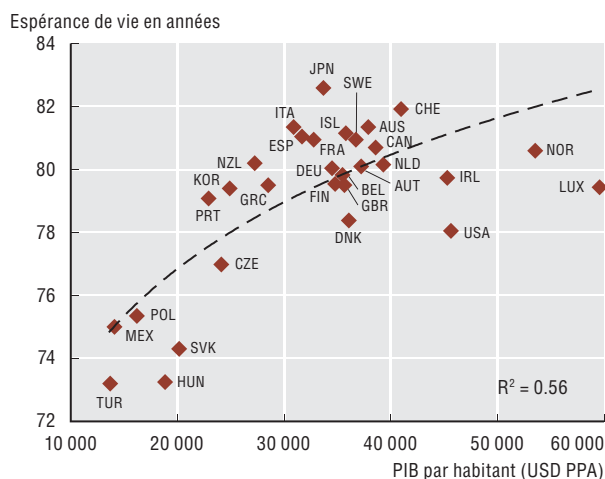
1.1.1 Espérance de vie à la naissance, population totale, 1960 et 2007 (ou dernière année disponible)



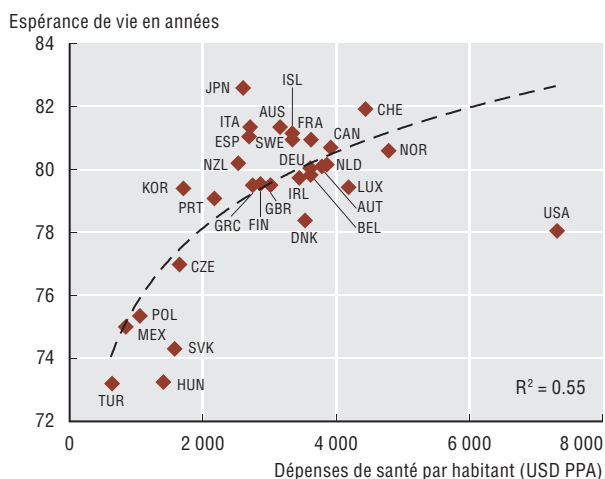
1.1.2 Espérance de vie à la naissance, par sexe, 2007 (ou dernière année disponible)



1.1.3 Espérance de vie à la naissance et PIB par habitant, 2007 (ou dernière année disponible)



1.1.4 Espérance de vie à la naissance et dépenses de santé par habitant, 2007 (ou dernière année disponible)



Source : Eco-Santé OCDE 2009.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/720775125483>



Extrait de :
Health at a Glance 2009
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2009), « Espérance de vie à la naissance », dans *Health at a Glance 2009 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/health_glance-2009-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.